

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 29 octobre 2026

Lycée Nelson Mandela : la Région mobilisée pour une réouverture le 16 novembre

Face à l'ampleur considérable des dégâts de l'incendie criminel du 1^{er} octobre, la Région mobilise tous les moyens à sa disposition pour permettre la réouverture de l'établissement, prévue le lundi 16 novembre prochain. Cette réouverture permettra d'accueillir à nouveau au lycée les élèves des formations générales, technologiques et professionnelles.

Dans le contexte du mouvement lycéen qui a touché plusieurs établissements de la région, le lycée Nelson Mandela de Nantes a été la cible, le 1^{er} octobre 2026, d'un incendie d'une gravité exceptionnelle. La Région Pays de la Loire a déposé plainte et condamne avec la plus grande fermeté cet acte de destruction, qui a provoqué un traumatisme profond parmi les élèves, la communauté éducative et les agents régionaux.

Inauguré en 2014, le lycée Nelson Mandela est un établissement reconnu pour sa modernité architecturale, la qualité de ses espaces et de ses installations. Sa destruction partielle représente un préjudice considérable pour toute la communauté scolaire.

Des travaux d'urgence engagés dès le 21 octobre

Avec l'appui d'experts et d'entreprises spécialisées, les travaux d'urgence ont débuté le 21 octobre : nettoyage des espaces, vérification des réseaux, montage des échafaudages, protection de la toiture et des façades. Les prochaines interventions doivent notamment permettre d'isoler les salles de cours du chantier, de remettre en état les réseaux impactés et de créer un accueil provisoire. La réouverture du gymnase est, quant à elle, effective depuis le 26 octobre.

La Région a par ailleurs sollicité le Premier ministre afin d'obtenir un allègement des contraintes réglementaires permettant d'accélérer le calendrier des travaux.

Réouverture confirmée le lundi 16 novembre 2026

Dans l'attente de la réouverture, l'établissement et le rectorat ont décidé de maintenir les cours à distance. Lors de la rencontre du 15 octobre avec les représentants des parents d'élèves, la Région a pris l'engagement de mettre à disposition des salles de l'Hôtel de Région, afin de permettre à chaque classe de bénéficier d'un temps de regroupement en présentiel. À cette fin, 116 créneaux de deux heures ont été proposés à l'équipe de direction du lycée, chargée d'en organiser la répartition avec les enseignants. 400 élèves de seconde ont par ailleurs reçu leur ordinateur individuel début octobre.

Les classes préparatoires seront accueillies dès le 2 novembre dans les lycées Guist'hau et Clémenceau, tandis que les élèves préparant le diplôme de comptabilité et de gestion bénéficieront de cours en présentiel à compter du 9 novembre au lycée Jules Verne.

Restauration et internat

La restauration et l'internat sont situés dans la zone la plus touchée par l'incendie. La Région examine les solutions envisageables pour faciliter la gestion des repas lycéens, et met tout en œuvre pour la réouverture de la restauration.

L'internat étant la partie de l'établissement la plus touchée par les dégâts, des places d'accueil ont d'ores et déjà été identifiées dans d'autres établissements. L'équipe de direction travaille actuellement à leur répartition, pour proposer à chaque élève la solution la plus adaptée.

La Région continue à informer régulièrement les familles de l'avancement de la situation, une nouvelle communication leur a été adressée hier en ce sens.